

RECYCLER VOS PNEUS



recyclez-les gratuitement !

Trop souvent abandonnés dans la nature ou jetés avec les ordures ménagères, les pneus usagés peuvent pourtant être facilement valorisés.

Un service gratuit et sans obligation d'achat

Grâce au dispositif « 8 pour zéro », tout particulier peut déposer gratuitement jusqu'à huit pneus usagés par an et par foyer, chez n'importe quel garage ou centre de montage dont la surface est supérieure à 250 m². Et cela, sans être obligé d'acheter de nouveaux pneus.

Ce dispositif permet non seulement de lutter contre les dépôts sauvages, mais aussi de favoriser le recyclage et la valorisation des matériaux, notamment dans la fabrication de nouveaux produits (revêtements de sol, mobilier urbain, etc.).

Trouvez un point de collecte près de chez vous sur le site :

www.quefairedemesvieuxpneus.fr

Pour plus d'informations sur la gestion des déchets, contactez le service de gestion des déchets ménagers au 05 61 82 63 74 ou rendez-vous sur www.hautstolosans.fr